

# MAS DE PEYRELONGUE

## Politique Accessibilité de l'organisme de formation

AU 05/09/2023



### Différents types de Handicaps

Les spécificités de l'environnement et du métier auquel préparent nos formations peuvent être un frein à l'accessibilité pour certains profils de handicaps. Notre mission est de pouvoir mettre en place toutes les adaptations et compensations possibles pour accueillir les candidats dont le handicap est compatible avec ces spécificités.

### Objectifs

- **Sensibilisation** des dirigeants et de l'équipe d'encadrement par l'organisation de réunions spécifiques.
- **Analyse des besoins et démarche d'amélioration continue** pour un accueil adapté à chaque profil.
- **Accompagnement spécifique** à chaque étape de la formation.
- **Adaptations pédagogiques, matérielles et techniques** pour une meilleure accessibilité de nos formations.
- **Orientation** vers les partenaires et interlocuteurs compétents lorsque notre établissement n'est pas en mesure de répondre à une problématique donnée.



Contactez  
notre référent  
Handicap

Jeremy Durand  
06.85.67.85.64  
contact@mas-de-peyrelongue.com

# Processus de prise en charge des candidats/stagiaires en situation de handicap

1. Candidature : Le dossier de candidature envoyé au candidat inclut une section à renseigner si le candidat est porteur d'un handicap avec invitation à contacter le référent handicap par téléphone ou email au moment de l'envoi du dossier de candidature.
2. Entretien par téléphone, par écrit ou en présentiel avec le candidat et/ou le prescripteur de la formation afin de réaliser une analyse des besoins et de mieux connaître les adaptations et compensations nécessaires au bon déroulement de la formation et vérifier de la compatibilité du handicap avec le métier visé par la formation et les capacités d'accueil de la structure.
3. Si besoin, orientation vers le partenaire adéquat pour une prise en charge adaptée. Par exemple un établissement d'encadrement Equi-Handi (Ferme de Daoudou 12270 NAJAC), ou un organisme d'accompagnement à l'orientation professionnelle (Cap Emploi, Mission Locale, Agefiph...)
4. Accompagnement spécifique en partenariat avec les organismes concernés pour une éventuelle recherche de financements.
5. Mise en place des adaptations pédagogiques, matérielles et techniques décidées lors de l'entretien préalable.
6. Accueil et suivi : des échanges réguliers ont lieu pendant la formation entre le stagiaire, le référent handicap et, le cas échéant, l'organisme prescripteur ou accompagnateur.
7. En fin de formation, une enquête de satisfaction dédiée permet de prendre en compte les améliorations à effectuer pour l'accueil de futurs stagiaires dans une situation similaire.



MAS DE PEYRELONGUE  
Peyrelongue 46100 Corn

\*\*\*

+33.(0)6.85.67.85.64

\*\*\*

contact@mas-de-peyrelongue.com  
www.mas-de-peyrelongue.com

\*\*\*

N° DA : 76460068246  
Agrément OF FFE : 2022ATE003  
Certificat Qualiopi : 2022/101930.1

AGEFIPH OCCITANIE  
Immeuble La Passerelle  
17 Bd de la Gare  
31500 Toulouse  
☎ 0800 11 10 09

\*\*\*

MISSIONS LOCALES OCC.  
61 rue Pierre Cazeneuve  
31200 Toulouse  
☎ 04 67 73 27 35

\*\*\*

CAP EMPLOI OCC.  
<https://www.meformerenregion.fr/structures-SPRO/cap-emploi#contact>

\*\*\*

MDPH du Lot  
304 Rue Victor Hugo, 46000 Cahors  
☎ 05 65 53 51 40